

# Les Brèves du MeT Mars-Avril 2024

## À l'agenda

**Tous au compost !**  
Lundi 1er avril de 10h00 à 12h00  
<https://tousauc compost.fr/>

Au **Jardin ProMeTteur**  
De l'association du MeT

Venez découvrir une autre façon de composter avec le Keyhole...  
Le Keyhole est un petit potager qui profite de tous les apports nutritifs du composteur. Il permet aussi de consommer moins d'eau et de pouvoir potager dans des endroits dont la terre n'est pas adaptée aux cultures du fait de leur nature.  
Venez à l'inauguration de notre nouveau petit coin de paradis !

**Lundi 1er avril de 10 à 12h00, c'est l'inauguration** au jardin ProMeTteur d'un keyhole (dont la traduction signifie trou de serrure) dont vous découvrirez les principes. L'espace situé au centre destiné au compost vient nourrir en permanence le potager surélevé grâce à des bordures solides, avec un passage pour pouvoir accéder jusqu'au compost. Une belle idée de potager auto-fertile et économe en eau à réaliser chez soi !!!! Notre rendez-vous s'inscrit dans le cadre de la 11e édition de Tous au Compost, du 23 mars au 7 avril.

**Mercredi 3 avril de 15h30 à 17h00** à l'Atelier Show Colha, Fabienne propose un **atelier de sensibilisation aux bienfaits des soins énergétiques**. Ils constituent un accompagnement doux et subtil qui libère efficacement et durablement de nombreux problèmes physiques, chroniques, psychologiques. Différentes techniques peuvent aider à apaiser son mental, à évacuer les tensions et douleurs persistantes. Ils s'adressent à tous, sans limite d'âge. Venez essayer ! Pour s'inscrire c'est [ici](#).

### BioConsom'Acteurs

50 organisations signataires sous le nom de Groupe Uni-terre mettent en œuvre des événements afin de sensibiliser la population à reprendre le pouvoir sur notre alimentation. La

prochaine étape est d'organiser les 1000 **banquets populaires** à partir du 30 mars.

**Jeudi 11 avril de 18h30 à 20h00** par zoom, Emmanuel et Françoise proposent, autour d'un apéro-rencontre, de nous éclairer sur notre manière de faire face à l'anxiété, au sentiment d'impuissance et même de souffrance existentielle qui peuvent nous animer face aux crises sociales et climatiques. Exprimer ses vulnérabilités est un bon moyen d'y faire face et de commencer à les surmonter. Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.

### Le 22 avril, c'est le Jour de la Terre

L'édition 2024 du Jour de la Terre, souhaite inviter le plus grand nombre à se tourner dès à présent vers les mobilités durables.

Si collectivement, le même jour, on démontre qu'il est possible de faire sans voiture, nous parviendrons à faire bouger les lignes et influencer les politiques publiques. Le 22 avril, on sourit, et on déborde d'énergie !

**LE JOUR DE LA TERRE ÇA T'FAIT DE BELLES JAMBES !**  
Marcher, courir, pédaler : bon pour le corps, la tête et la planète !

### Samedi 27 avril de 14h à 18h, c'est la Fête de la Transition

Le MeT a été sollicité pour participer au stand Zéro Déchet réunissant plusieurs associations locales. Notre groupe Zéro Déchet a mis en place une animation toute prête autour d'un jeu sur le Plastique, avec panneaux informatifs d'accompagnement. Nous recherchons quelqu'un pour tenir le stand.

**L'Heure Heureuse**, le RV mensuel du MeT, c'est **vendredi 26 avril à 18h30**  
Toujours chez notre amie Virginie  
à l'Atelier Show Colha 5 bis rue de Versailles à Montfort l'Amaury

## Ici et maintenant

### Quand les élus préservent nos forêts...

Deux maires des Yvelines ont décidé de s'associer pour sauver une forêt. Unissant leurs forces, ils ont exercé leur droit de préemption pour racheter le « bois de Theil », une parcelle située à cheval sur Orgerus et Tacoignières. L'an passé en effet, le propriétaire de ce bois avait manifesté son intention de vendre ce terrain de 22 hectares à une société d'exploitation forestière basée à Paris. Pour éviter tout appât du gain et craignant des coupes rases comme ce fût le cas sur la commune voisine de Behoust, ils ont décidé de préserver cet espace forestier faisant partie intégrante du patrimoine local. L'endroit est d'ailleurs très apprécié par les habitants et riche en biodiversité.

D'autres villages s'inspirent de cette démarche, à l'exemple du Tremblay-sur-Mauldre dont la municipalité a ces dernières années fait le choix fort de racheter, petit à petit, bois et bosquets disponibles pour que la nature reste ancrée au sein du village.

Il apparaît indispensable que les arbres, les bosquets, les terrains boisés sur les espaces publics ou privés, dans et aux abords de nos villages puissent être précieusement conservés car ils garantissent des espaces d'ombre et de fraîcheur, jouent un rôle essentiel dans la régulation des températures, dans le stockage du carbone, dans l'infiltration des eaux pluviales, dans la captation de certains polluants, et dans la protection de la biodiversité.

### ...associations et gendarmes luttent contre les coupes d'arbres illicites

Les associations de défense de l'environnement Sauvons la Tournelle, Jade et Sauvons les Yvelines ont mis au jour une filière illégale d'exportation de bois en forêt de Septeuil vers la Chine. À l'automne 2022 déjà, les militants avaient remarqué des coupes d'arbres étranges sur des « espaces boisés classés » de la commune yvelinoise puis avaient déposé plainte. C'est en relevant l'immatriculation d'un conteneur et en suivant sa trace par géolocalisation qu'ils ont démontré que ces coupes illégales étaient destinées au marché chinois.

Les [gendarmes de Septeuil](#) ont quant à eux placé en garde à vue la famille pratiquant la coupe illicite d'arbres et des vols de bois dont le préjudice s'élève à 160 000 euros. Sur les déclarations préalables, les motifs de coupe étaient erronés, les taux de prélèvement dépassés, et des arbres abattus et volés sur des parcelles non-déclarées, sans l'autorisation des propriétaires, pour un départ vers la Chine.

L'arbre qui cache la forêt.

Car les contrôles par les autorités en sous-effectifs ne sont pas assez nombreux, laissant place à une grande opacité sur les volumes réellement coupés et leur destination.

### Sauvegarde des forêts d'Ile-de-France



Constitué d'associations, d'unions, de fédérations locales et de personnalités oeuvrant pour la préservation des forêts d'Ile-de-France, ce collectif régional a rédigé un plaidoyer pour la préservation des forêts publiques d'Ile-de-France. Car avec seulement onze fois moins de surface de forêt par habitant que la moyenne en France métropolitaine, les forêts d'Ile-de-France, petites et fragiles, sont menacées par le réchauffement climatique, l'urbanisation, et la surexploitation en forêts domaniales.

Parce que la forêt publique est un bien commun, des mesures concrètes doivent être mises en oeuvre pour la sauvegarder. Vous pouvez vous aussi soutenir ces propositions très concrètes en signant [cette pétition](#).

**Le MeT a participé à l'enquête publique du projet de SDRIF-E 2040. Lisez notre contribution [ici](#).**

## Le silence des oiseaux

Le déclin de la biodiversité en France et dans le monde est attesté par des publications de plus en plus nombreuses ces vingt dernières années, une alerte qu'a renforcé la parution du rapport 2019 de l'IPBES. La contamination de l'environnement par les pesticides est identifiée comme l'une des causes de cette situation.

Il y a deux ans, la communauté scientifique (INRAe/lfremer) rendait son rapport d'expertise collective aux trois ministères concernés portant sur l'impact des produits phytopharmaceutiques sur la biodiversité et sur les services que les écosystèmes rendent à la société, proposant même des pistes à suivre pour réduire l'utilisation de ces intrants chimiques...

Que nenni, on ne change pas ainsi un modèle agricole qui « gagne », basé sur l'industrialisation des terres et un usage poussé à l'extrême de pesticides de tous ordres (plus de 4,1 millions de tonnes sont utilisées chaque année dans le monde, 70 000 t en France).

Pourtant les conséquences sur le vivant sont sans équivoque, comme le confirme les résultats de cette étude publiée dans Pnas en mai 2023, intitulée "Les pratiques agricoles entraînent le déclin des populations d'oiseaux en Europe », révélant qu'un quart des oiseaux ont disparu en Europe entre 1980 et 2016 (800 millions en 40 ans, soit 20 millions en moyenne par an) dont 57 % pour les seuls oiseaux des plaines agricoles, en particulier ceux qui se nourrissent d'invertébrés et d'insectes (dont le rôle est essentiel et sont en voie d'extinction massive), l'artificialisation des sols, la détérioration des habitats, et les effets du changement climatique s'occupant de la disparition du reste des espèces.

Ceci nous rappelle à quel point il y a un besoin urgent de changements transformateurs dans la manière d'habiter le monde dans les pays européens, si l'on veut que les populations d'oiseaux - et avec eux, l'ensemble des écosystèmes, dont nous faisons partie - aient une « chance » de survivre.

## Les services écosystémiques qu'offre la Nature



## Albedo : késako ?

Nos glaciers fondent à vue d'œil, victimes d'un ennemi silencieux : la pollution. Ce voile sombre sur la glace réduit son pouvoir réfléchissant, précipitant sa disparition et accélérant le réchauffement climatique.

C'est ce qu'on appelle l'effet albedo.

Les surfaces blanches des glaciers renvoient à hauteur de 90% les rayonnements du soleil vers l'atmosphère : glace épaisse + neige. Quand elles noircissent, elles absorbent plus de chaleur, fondant plus rapidement. C'est le même effet que vous ressentez l'été selon que vous portez un vêtement noir ou blanc. Ce phénomène crée un cercle vicieux. À mesure que la température mondiale augmente, plus de glace fond, exposant davantage de zones sombres qui, à leur tour, absorbent plus de chaleur. Cela contraste avec les glaces terrestres et marines qui, lorsqu'elles sont intactes, renvoient cette chaleur dans l'atmosphère.

Ce cycle d'amplification du réchauffement nous rappelle l'interconnexion de tous les éléments de notre système climatique.

Ces informations sont issues des travaux de recherche du CREALP sur l'environnement alpin.



## Les implications de la loi climat et résilience

L'article 192 de la [loi Climat et Résilience](#) fixe une trajectoire nationale de sobriété foncière en 2 étapes : - d'ici 2031 : diminution d'environ 50% du rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles, et forestiers par rapport au bilan des 10 dernières années (2011-2021); - d'ici 2050 : Zéro Artificialisation Nette (ZAN) grâce à l'équilibre entre le total des surfaces artificialisées et celles renaturées. Cette trajectoire nationale doit être déclinée territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme.

Pour les collectivités, cette loi, complétée par la [loi du 20 juillet 2023](#) se traduit notamment par : - un diagnostic de consommation d'espaces NAF sur la période 2011-2021, recommandé pour estimer l'objectif d'ici 2031; - un rapport triennal de l'artificialisation des sols, obligatoire pour suivre la réduction progressive des surfaces artificialisées; - un pilotage régulier, recommandé pour s'inscrire dans la trajectoire de la loi Climat et Résilience.

**Selon les données du Cerema, sur les 22 991 ha que compte la communauté de communes Coeur d'Yvelines, 261 ha d'espaces ont été consommés entre 2011 et 2021. Sa consommation cumulée pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2030 (10 ans) avec un objectif non-règlementaire de réduction de 50%, ne devrait alors théoriquement pas dépasser les 130,5 ha.**

## Mode éphémère

La fast-fashion est un modèle de l'industrie vestimentaire qui repose sur un renouvellement effréné, avec plusieurs milliers de nouvelles références proposées chaque jour. [D'après Refashion](#), l'éco-organisme de la filière française de textile d'habillement, 3,3 milliards de vêtements ont été mis sur le marché français en 2022 - soit plus de 48 pièces par personne en un an.

Proposé en procédure accélérée, [un projet de loi](#) visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile est actuellement en 1ère lecture au Sénat. Dans le viseur de ce texte, les plateformes chinoises Shein, Temu ou Alibaba, ou encore le britannique Primark.

Il propose notamment d'instaurer un malus jusqu'à 10€ par produit qui permettra de financer les acteurs les plus vertueux, d'interdire la publicité et la promotion des entreprises de fast-fashion afin de lutter contre l'incitation à la surconsommation via des techniques marketing poussées. Les entreprises proposant la vente en ligne devront afficher sur leur site internet des messages sensibilisant à l'impact environnemental de la mode.

Rappelons que l'industrie textile est à ce jour le troisième secteur le plus consommateur d'eau au monde. [Selon l'ADEME](#), c'est également un secteur extrêmement polluant puisqu'il est à lui seul responsable de l'émission de 4 milliards d'équivalent CO2 par an, c'est plus que l'impact des vols internationaux et du trafic maritime réunis.

## La Nature, un bien commun ou une propriété privée ?

Une proposition de loi était examinée à l'Assemblée ce 27 mars visant à dépénaliser l'accès à la nature et défendre les droits des promeneurs et des randonneurs à circuler librement dans une propriété rurale ou forestière. Depuis un an en effet, cet acte est passible de 135 € d'amende. Les députés majoritaires de la commission des lois ont donc rejeté la proposition. Le compte-rendu n'est à cette heure pas publié pour en comprendre les motivations. Avec 75% des forêts privées en France et des départements comme la Vienne composé de 90% d'espaces privés, profiter pleinement de la Nature devient un acte de désobéissance civile!

## À nous de vous faire préférer...la voiture

Tel pourrait être le nouveau slogan de la SNCF, acteur-clé de la transition écologique en matière de mobilités et de transports bas carbone, qui limite désormais le nombre et la taille des bagages par voyageur, les suppléments ou objets volumineux étant facturés en sus dans les TGV inOui et les Intercités (par ex de 5 à 20 euros sur Ouigo). Et 50 euros d'amende à partir de septembre prochain pour les contrevenants. Des contraintes et des coûts supplémentaires qui pourraient inciter les usagers du train à voyager à nouveau en voiture.